



Communiqué de Presse

Bruxelles, le 6 novembre 2007

LE TITRE RENTABILWEB GROUP DESORMAIS ACCESSIBLE AUX INVESTISSEURS PARTICULIERS

A la suite du communiqué de l'Autorité des Marchés Financiers, les investisseurs particuliers ont désormais la possibilité de passer librement des ordres sur les actions Rentabiliweb Group au travers de leur intermédiaire financier habituel.

Le Groupe Rentabiliweb a pris note du courrier de l'AMF daté du 15 octobre 2007 traitant de la transposition¹ de la directive « prospectus² » dans le code monétaire et financier relatif à l'appel public à l'épargne.

Dans son courrier, l'AMF précise « *que la mise d'instruments financiers sur le marché dans le cadre d'un placement réservé à des investisseurs qualifiés ne prive pas les autres investisseurs du droit d'acquérir de tels instruments financiers.* »

En conséquence, et ce à compter du 1er novembre 2007, les investisseurs qualifiés ne sont plus les seuls autorisés à passer des ordres sur les titres Rentabiliweb Group admis aux négociations sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris. Les investisseurs particuliers ont désormais eux aussi la possibilité d'acheter des actions Rentabiliweb Group au travers de leur intermédiaire financier habituel sous réserve, comme le précise l'AMF, que celui-ci ait « *fait toute diligence pour s'assurer que l'investisseur est bien au fait des risques particuliers que comporte ledit instrument financier.* »

A propos de Rentabiliweb

Le Groupe Rentabiliweb est un acteur majeur de la monétisation d'audiences. Il offre aux professionnels et aux webmasters la plus importante plate-forme de services de monétisation de leur trafic avec des solutions de paiement et de micropaiement, ainsi que des contenus éditoriaux rémunérés clés en main.

Le Groupe a développé en parallèle des programmes d'affiliation et des activités de régie publicitaire on-line et possède une expertise reconnue dans les solutions de fidélisation et de Marketing Direct.

De "monétiseur" d'audiences, Rentabiliweb est progressivement devenu un créateur d'audiences avec un bouquet de services qui couvre l'ensemble du divertissement grand public : petites annonces, jeux en ligne, services d'informations ou de conseils aux Internautes, blogs, sites de vie pratique et contenus adulte de qualité. Rentabiliweb est notamment très présent sur les services de rencontres et sur le "casual gaming" avec la 1ère communauté francophone de joueurs en ligne www.toox.com.

¹ Loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005

² Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation, et modifiant la Directive 2001/34/CE.

Créé en 2002, le Groupe Rentabiliweb regroupe aujourd'hui 6 filiales, plus de 75 collaborateurs en France, en Belgique, en Roumanie, en Russie et au Canada. Le Groupe a dégagé 16,5 millions d'Euros de Chiffre d'Affaires en 2006 avec près d'1,7 M€ de résultat net. Il a intégré en septembre 2007 Opale Net, son concurrent canadien, éditeur de solutions de micropaiement et de contenus de divertissement.

Coté en Bourse sur Alternext d'Euronext Paris depuis décembre 2006, Rentabiliweb compte parmi ses actionnaires le Groupe Arnault et accueille à son conseil d'administration des personnalités du secteur des médias et du divertissement comme Gilles Lioret ou Jean-Marie Messier.

Place de cotation : Euronext Paris
Code valeur : ALBIL

Lieu d'échange : Alternext
Code identification : BE0946620946

Le présent communiqué ne constitue pas un appel public à l'épargne. La société précise que l'introduction en bourse mentionnée ci-dessus était réservée aux investisseurs professionnels et qualifiés. Les actions Rentabiliweb sont désormais accessibles depuis le 1^{er} novembre 2007 aux particuliers, sous réserve qu'ils sont au fait des risques spécifiques à de tels instruments financiers.

Contacts Presse

Calyptus – Mathieu Calleux

Tel : 01 53 65 37 91 – Fax : 01 53 65 68 60 – email : mathieu.calleux@calyptus.net